

SYLLABUS DE COURS

Intitulé du cours	Les génocides du 20e siècle, analyse comparée		
Enseignant(e)	Alban PERRIN		
Champ disciplinaire	Histoire et science politique	Mots clés	Génocides, violences de masse, Arméniens, Shoah, Tutsi.
Langue d'enseignement	French	Niveau	Bachelor / Master
Semestre	Semestre 1	Nombre d'ECTS	2 ECTS
Volume d'heures	12 heures	Modalités d'examens	Devoir à rendre sur Moodle (12 000 signes)
Descriptif	<p>Le terme génocide a été forgé en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin à partir de deux racines grecque et latine (<i>genos</i> : race, tribu et <i>caedere</i> : tuer). Entré dans le droit international avec l'adoption par les Nations Unies le 9 décembre 1948 de la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide », il figure aujourd'hui dans le statut de la Cour pénale internationale (CPI) ainsi que dans de nombreuses législations nationales. Il s'agit donc essentiellement d'un concept juridique, permettant la condamnation d'individus, dont l'utilisation par les sciences sociales soulève quantité de problèmes. Bien souvent, la recherche sur les violences de masse est occultée par des débats extrêmement vifs sur la nature génocidaire ou non des événements considérés, sans aucun bénéfice en termes de connaissances. A cela s'ajoute des phénomènes d'instrumentalisation délibérée à l'instar du prétendu génocide contre les populations russophones d'Ukraine agité par Vladimir Poutine pour justifier l'invasion du pays en février 2022. Au-delà des controverses, l'analyse comparée des trois principaux génocides du vingtième siècle (la destruction des Juifs d'Europe, le massacre des Arméniens de l'empire ottoman et celui des Tutsi rwandais) permet d'interroger le rapport meurtrier entre Etat et violence, de la conquête du pouvoir par un groupe radical animé par une vision du monde mortifère à l'organisation systématique des tueries à l'échelle de tout un territoire, sans oublier « l'après-génocide » : l'organisation des procès, les politiques mémorielles et la question du négationnisme.</p>		
Bibliographie	<p>Sur le crime de génocide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LEMKIN Rafaël, <i>Qu'est-ce qu'un génocide ?</i>, Editions du Rocher, Monaco, 2008. - SANDS Philippe, <i>Retour à Lemberg</i>, Le livre de Poche, Paris, 2022. <p>Sur le génocide des Arméniens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BOZARSLAN Hamit, DUCLERT Vincent, KEVORKIAN Raymond, <i>Comprendre le génocide des Arméniens. De 1915 à nos jours</i>, Tallandier, Paris, 2022. - ASSO Annick, <i>Arménie 1915. Paroles de rescapés du génocide</i>, Tempus, Paris, 2025. <p>Sur la destruction des Juifs d'Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BURRIN Philippe, <i>Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide</i>, Le Seuil, Paris, 2016. 		



- FRIEDLANDER Saul, *L'Allemagne nazie et les Juifs. Les années de persécution 1933-1939* (tome 1) et *Les années d'extermination* (tome 2), Le Seuil, Paris, 2008.

Sur le génocide des Tutsi rwandais :

- DUMAS Hélène, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Le Seuil, 2014.
- PITON Florent, *Le génocide des Tutsi du Rwanda*, La Découverte, Paris, 2018.